

animaux, etc. Chaque année un rapport complet des résultats obtenus est publié pour que chaque intéressé en retire un certain bénéfice.

Ce rapport est expédié gratuitement sur demande. Tout le monde devrait s'en procurer un exemplaire et l'étudier.

SEANCE DU SOIR

L'assistance était moins nombreuse à cette dernière séance, les travaux du Congrès étant, pour ainsi dire finis et les délégués venus de loin, étant partis. Cependant il y eut plusieurs discours. On y fit aussi l'élection des membres du bureau de direction du comité exécutif pour l'année prochaine. Ce comité se compose de MM. J. A. Vaillancourt, J. O. Chapais, J. de L. Taché, Chas. Milot, J. H. Scott, L. Brodeur, U. H. Parmelee, N. Garneau.

M. le Dr Grignon fit une conférence très intéressante.

Après quelques autres discours, la convention fut déclarée close. Tous les délégués se sont montrés enchantés du choix que l'on avait fait de Valleyfield, comme siège de la convention. L'année prochaine les délégués se réuniront à St-Jérôme, comté de Terrebonne.

Feu M. Théodore Viau

Mercredi matin ont eu lieu en grande pompe, à l'Eglise Notre-Dame toute tendue de deuil les funérailles d'un notable commerçant de notre ville, M. Théodore Viau, fondateur de la maison Viau & Frère, fabricants de biscuits.

Les porteurs des coins du poêle étaient : Son Honneur, le maire Préfontaine, Son Honneur, le juge Aldéric

Ouimet, l'hon. M. Alphonse Desjardins, l'hon. M. Tail'on, l'hon. L. J. Forget, M. Charles Hébert, le notaire Coutlée et MM J. Dupuis, marchand de Québec.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, son frère et ses beaux-frères.

Dans le cortège, le commerce, l'industrie, la finance et les professions libérales, de même que la classe ouvrière, comptaient de nombreux représentants.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame. M. le chanoine Vaillancourt, de l'archevêché a chanté le service, ayant comme diacre M. Wilfrid Hébert, P. S. S., et comme sous-diacre, le Rév. Père Adam, S. J.

L'Absoute a été chantée par Mgr Bruchési.

Un grand nombre de prêtres assistaient au chœur.

Après la cérémonie religieuse à laquelle le chœur de Notre-Dame a prêté son concours, le cortège s'est rendu au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

Mardi, après-midi, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la chambre de Québec. Nous reproduisons ci-dessous le rapport du conseil, en ses points principaux :

Le Grand Nord.—Le conseil s'est occupé avec beaucoup de sollicitude du chemin du Grand Nord, le prolongement du chemin de fer de Québec et Parry Sound. Le printemps dernier, il

écrivait au conseil de ville pour lui exprimer ses regrets de ce que la ville n'était pas encore venue au secours de l'entreprise, et pour lui proposer une conférence entre le conseil de ville, les directeurs de la compagnie du Grand Nord et le conseil de la chambre. Cette conférence n'a pas eu lieu. Mais, plus tard, le conseil a eu la satisfaction de voir que la corporation de Québec s'était en fin décidée à octroyer à la compagnie la subvention qu'elle demandait.

Tout dernièrement, votre président a adressé une lettre à sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, et une autre à l'hon. M. Marchand, premier ministre de la province de Québec, pour les informer que les travaux du Grand Nord étaient arrêtés. Le fait que la section de cette voie ferrée qui se trouve dans Ontario est achevée prêche un caractère d'exceptionnelle importance à l'arrêt qui est survenu dans les travaux. Il ne reste plus du chemin de fer du Grand Nord que 88 milles à construire pour compléter, entre Parry Sound et Québec, une voie ininterrompue de 550 milles dont le terminus naturel serait les docks du gouvernement à Québec. Pour cette raison, entre autres, nous avons demandé aux deux gouvernements de s'enquérir de la cause de la suspension de travaux que nous leur signalons et nous exprimons l'espoir qu'ils prendront les moyens nécessaires pour assurer l'achèvement dans un avenir très prochain, de ce chemin important, avant que le trafic de l'ouest soit irrémédiablement détourné de la voie du St-Laurent.

Taux de fret de l'Intercolonial.—Les marchands de Québec et du district doivent se rappeler les ennuis et les



Reglisse..





La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse, de YOUNG & SMYLLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

**Young & Smyllie,
...Brooklyn, N.Y.**

Etablis en 1845

La

Moutarde Preparée...



de Williams Bros.
& Charbonneau
de Detroit, Mich.

::: Est fabriquée conformément aux lois américaines qui régissent la fabrication des denrées alimentaires. ::::

C'est-à-dire qu'elle est pure, et qu'aucune autre marque ne lui est supérieure.

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.